VISITE PASTORALE

Imprimatur :

Quebeci, die 1a Februarii 1918,

† L.-N. Card. Bégin,

Archiep. Quebecen.

CÉRÉMONIAL

DE LA

VISITE PASTORALE

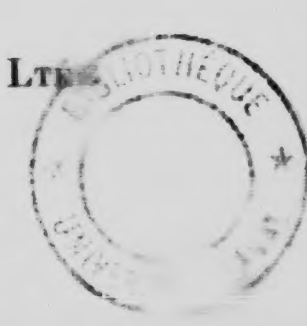
DANS LES PAROISSES



QUÉBEC

IMP. DE L'ACTION SOCIALE LTÉE

1918



CÉRÉMONIAL
DE LA VISITE PASTORALE

PRÉLIMINAIRES

—

Choses a préparer

Dans l'église

La veille de l'arrivée de l'Évêque, on ornera les autels comme pour les grandes solennités, et on sonnera toutes les cloches le soir et le lendemain.

Le jour de l'arrivée, on placera, au milieu du chœur, devant le grand autel, un prie-Dieu couvert d'un tapis, avec un carreau. Sur l'autel, il faut mettre une bourse avec un corporal et la clef du tabernacle. Sur la crédence on mettra le voile huméral et une étole blanche pour le curé. On placera aussi du côté de l'évangile un trône, ou, au moins, un fauteuil pour l'Évêque et des sièges pour ses deux assistants.

A la sacristie

Il faudra préparer l'encensoir, le bénitier avec l'aspersoir, la croix de procession et les chandeliers des acolytes ; de plus, sur le buffet, une chape blanche avec un surplis pour le curé, et un crucifix. Les soutanes et les surplis à l'usage des clercs et des chantres devront être mis dans un endroit convenable.

Au presbytère

On fera transporter au presbytère (au salon) la chape et l'étole qui doivent servir à l'Évêque, quelques surplis pour les prêtres, et, si c'est possible, deux dalmatiques et deux amicts pour les assistants du Prélat. On placera un tapis avec un coussin à l'entrée du presbytère. — Si c'est la première visite de l'évêque diocésain, on y préparera aussi le dais.

I

ARRIVÉE ET ENTRÉE SOLENNELLE

1. — Le curé doit prendre les moyens de savoir à quel moment l'Évêque entrera dans la paroisse, afin de se mettre en mesure de faire sonner toutes les cloches au moins dix minutes avant l'arrivée du Prélat au presbytère.

2. — En arrivant, l'Évêque se rend directement au presbytère. Un quart d'heure après l'arrivée, le peuple est invité, par le tintement de la cloche, à entrer dans l'église pour y entendre les avis et le sermon du prédicateur de la visite.

3. — Dès que l'Évêque est arrivé, les chantres et les clercs doivent se réunir à la sacristie pour recevoir du cérémoniaire les instructions dont ils ont besoin. Ces instructions reçues, ils auront soin de rentrer dans l'église pour y entendre le sermon avec les autres fidèles.

4. — Pour l'entrée solennelle, tout le peuple doit sortir de l'église et former une double haie sur le parcours que suivra l'Évêque.

5. — Le curé, à la fin du sermon, se rend à la sacristie pour y revêtir le surplis et la chape ; puis il prend le crucifix, et la procession se met tout de suite en marche pour le presbytère, en sortant par la grande porte de l'église, dans l'ordre suivant : le thuriféraire, portant l'encensoir et la navette, marche le premier, ayant à sa gauche un clerc qui porte le bénitier avec l'aspersoir ; un clerc portant la croix de procession marche ensuite entre deux acolytes

avec leurs cierges allumés ; puis viennent les clercs deux à deux, les moins dignes les premiers, et enfin le curé accompagné d'un cérémoniaire. Pendant ce temps, l'Évêque revêt ses habits pontificaux. — Si l'on doit faire usage du dais, les marguilliers se rendent au presbytère à la suite du curé.

6. — Il faut sonner les cloches dès que le curé sort de l'église.

7. — Lorsque le clergé est arrivé à quelque distance du presbytère, le porte-bénitier, le thuriféraire, le porte-croix et les acolytes s'arrêtent et se retirent du côté droit. Tous les autres se rangent sur deux lignes droites, de manière que les plus dignes se trouvent placés auprès de la porte du presbytère. — Si on fait usage du dais, les marguilliers s'approchent du lieu où le tapis et le coussin ont été préparés pour le Prélat.

8. — L'Évêque étant sorti du presbytère et s'étant mis à genoux sur le coussin, le curé debout lui présente le crucifix, sans lui faire d'inclination auparavant, par respect pour le crucifix qu'il tient entre ses mains. L'Évêque baise le crucifix et se lève. Le curé remet le crucifix au cérémoniaire, fait au Prélat une profonde inclination, pendant que les clercs et les chantres s'agenouillent pour recevoir avec le curé la bénédiction du Pontife.

9. — La procession se met en marche vers l'église dans le même ordre qu'elle en est sortie. Le Prélat marche derrière le curé, ayant à ses côtés ses deux assistants en dalmatiques ou en surplis, et suivi des clercs porte-insignes. Il bénit la foule qui s'agenouille sur son passage.

10. — Au départ de la procession, les chantres entonnent et chantent le cantique suivant :



Et erexit cornu salutis NObis : * in domo David puEri SUi.

Sicut locutus est per os sancTOrum, * qui a sæculo sunt, propheTArum Ejus :

Salutem ex inimicis NOstris, * et de manu omnium, qui OdeRUNT nos :

Ad faciendam misericordiam cum patribus NOstris : * et memorari testamenti SUi SANcti.

Jusjurandum, quod juravit ad Abraham, patrem NOStrum, * datuRUM se NObis :

Ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum libeRAti, * serviAmus ILli.

In sanctitate, et justitia coram Ipso, * omnibus diEbus NOstris.

Et tu, puer, Propheta Altissimi voCAberis : * præibis enim ante faciem Domini parare VIas Ejus :

Ad dandam scientiam salutis plebi Ejus:* in remissionem peccatoRUM eOrum :

Per viscera misericordiæ Dei NOstri · * in quibus visitavit nos, oriENS ex ALto :

Illuminare his, qui in tenebris, et in umbra mortis SEdent : * ad dirigendos pedes nostros in VIam PAcis.

Gloria Patri, et FIlio, * et SpiriTUi SANcto.

Sicut erat in principio, et nunc, et SEMper, * et in sæcula sæcuLOrum. Amen.

11. — Pendant que la procession est en chemin, le sacristain allume tous les cierges du grand autel.

12. — On cesse de sonner les cloches dès que la procession entre dans l'église.

13. — Tout chant doit cesser dès que l'Évêque est sur le seuil de l'église.

14. — Lorsqu'on est arrivé à l'église, le thuriféraire et le porte-bénitier se placent auprès de la porte, du côté de l'évangile ; le porte-croix et les acolytes suivis des autres clercs s'avancent jusque vers le milieu de la nef. Au signal donné par le cérémoniaire, tous s'arrêtent et se tournent alors vers le Prélat.

15. — Quand l'Évêque a franchi le seuil de l'église, le curé, ayant reçu l'aspersoir, le baise et le présente au Prélat, en baisant son anneau. L'Évêque quitte la crosse, reçoit l'aspersoir, prend de l'eau bénite, puis fait l'aspersion sur le curé, sur le clergé et sur le peuple. Le curé fait une inclination profonde en recevant l'eau bénite ; les clercs et le peuple font la génuflexion. Après avoir donné l'eau bénite, l'Évêque rend l'aspersoir au curé qui baise l'anneau du Prélat et le bas de l'aspersoir qu'il remet au porte-bénitier.

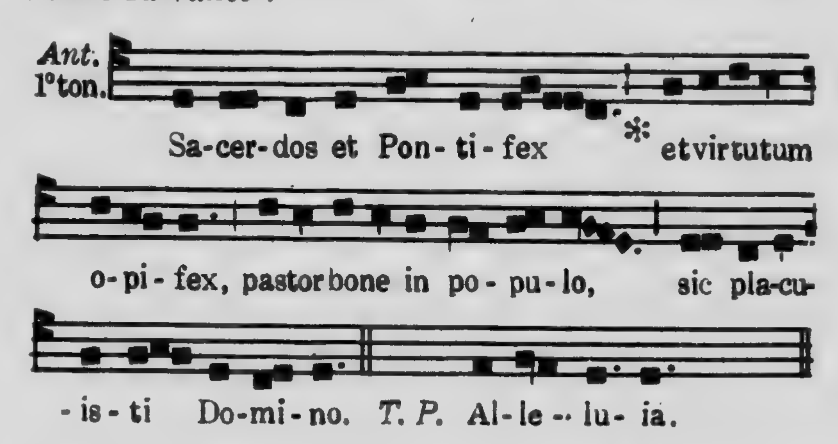
16. — Ensuite le curé, ayant reçu la n[illegible]tte des mains du thuriféraire, présente avec les [illegible]es cérémonies la cuiller à l'Évêque pour la bénédiction de l'encens, en disant avec une inclination de la tête : *Benedicite Pater Reverendissime.* Le thuri-

féraire se met alors à genoux avec le cérémoniaire et présente l'encensoir ouvert à l'Évêque, qui y met de l'encens, le bénit et reprend la crosse.

17. — Le curé encense de trois coups le Prélat, lui faisant une inclination profonde avant et après l'encensement ; le cérémoniaire et le thuriféraire font la génuflexion.

18. — Le thuriféraire et le porte-bénitier vont reprendre leur place en tête de la procession ; et, au signal donné, la procession se remet en marche et s'avance vers le sanctuaire.

19. — Les chantres entonnent et chantent l'antienne suivante :



20. — Le peuple entre dans l'église à la suite de l'Évêque.

21. — Lorsque la procession est arrivée au chœur, le porte-bénitier et le thuriféraire vont porter le bénitier et l'encensoir à la sacristie ; le porte-croix va également y déposer la croix et les acolytes mettent leurs chandeliers sur la crédence.

22. — Le curé, accompagné de son cérémoniaire se tient au bas des degrés de l'autel, du côté de l'épître, le visage tourné vers le côté de l'évangile.

23. — L'Évêque quitte la crosse et la mître et se met à genoux sur le prie-Dieu ayant à ses côtés ses deux assistants, et derrière lui, sur une même ligne, le cérémoniaire et les clercs de son service.

24. — Quand le chant a cessé, le curé se lève et, tourné vers l'Évêque, il chante sur le ton férial les versets et les oraisons qui suivent. Les chantres ont soin de répondre promptement et exactement aux versets.

V. Protector noster, aspice, Deus ;
R. Et respice in faciem Christi tui.
V. Salvum fac servum tuum,
R. Deus meus, sperantem in te.
V. Mitte ei, Domine, auxilium de sancto.
R. Et de Sion tuere eum.
V. Nihil proficiat inimicus in eo ;
R. Et filius iniquitatis non apponat nocere ei.
V. Domine, exaudi orationem meam :
R. Et clamor meus ad te veniat.
V. Dominus vobiscum ;
R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Deus, humilium visitator, qui eos paterna dilectione consolaris, prætende societati nostræ gratiam tuam, ut per eos, in quibus habitas, tuum in nobis sentiamus adventum.

Deus, omnium fidelium pastor et rector, famulum tuum N. pontificem nostrum, quem

pastorem ecclesiæ Quebecensis præesse voluisti, propitius respice : da ei, quæsumus, verbo et exemplo quibus præest proficere, ut ad vitam una cum grege sibi credito perveniat sempiternam. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

25. — On supprime cette dernière oraison quand la visite n'est pas faite par l'Évêque diocésain.

26. — Dès que ces oraisons sont finies, tous se lèvent : l'Évêque, accompagné de ses assistants, monte à l'autel, le baise au milieu et donne la bénédiction solennelle comme suit :

L'Evêque : Sit nomen Domini benedictum.

Les chantres : Ex hoc nunc et usque in sæculum.

L'Evêque : Adjutorium nostrum in nomine Domini.

Les chantres : Qui fecit cœlum et terram.

L'Evêque : Benedicat vos omnipotens Deus, Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus.

Les chantres : Amen.

27. — L'Évêque s'avance ensuite vers la sainte table, pour donner les avis nécessaires et faire une exhortation au peuple.

28. — Immédiatement après, a lieu la visite du tabernacle. Le thuriféraire, le cérémoniaire et les deux acolytes portant leurs cierges allumés viennent devant l'autel, font ensemble la génuflexion et se mettent de chaque côté de l'Évêque ; les clercs porte-insignes formant une seule ligne s'agenouillent en arrière du Prélat. Cependant le curé, revêtu de

l'étole blanche, monte à l'autel, déplie le corporal, ouvre le tabernacle, fait la génuflexion, et redescend à sa place du côté de l'épître.

29. — Dès que le tabernacle est ouvert, les chantres entonnent et chantent le *Tantum ergo.*

30. — Pendant ce temps, l'Évêque met l'encens dans l'encensoir et encense le S. Sacrement. La présentation de l'encens et de l'encensoir à l'Évêque se fait sans baiser devant le tabernacle ouvert ou le S. Sacrement exposé.

31. — Après l'encensement, l'Évêque, conjointement avec le curé, monte à l'autel, fait la génuflexion, visite les ciboires et les autres vases sacrés dans lesquels on conserve le Saint-Sacrement. Le curé a soin de les placer sur le corporal, de les ouvrir et fermer, et de les replacer dans le tabernacle aussitôt après que l'Évêque les a visités, laissant, cependant, sur le corporal le premier ciboire qu'il a tiré du tabernacle. Après avoir fait la génuflexion, l'Évêque descend au bas des degrés au milieu de l'autel, et le curé reprend sa place du côté de l'épître.

32. — Le chœur ayant achevé la dernière strophe de l'hymne, on chante :

V. Panem de cœlo præstitisti eis :
R. Omne delectamentum in se habentem.

Au temps pascal ou dans l'octave de la Fête-Dieu, on ajoute *Alleluia* au verset et au répons.

L'Évêque se lève et chante l'oraison suivante :

OREMUS

Deus, qui nobis sub sacramento mirabili passionis tuæ memoriam reliquisti ; tribue, quæsumus, ita nos corporis et sanguinis tui sacra mysteria venerari, ut redemptionis tuæ fructum in nobis jugiter sentiamus. Qui vivis et regnas, Deus, in sæcula sæculorum. Amen.

33. — Après cette oraison, le cérémoniaire met le voile huméral sur les épaules de l'Évêque qui monte à l'autel, fait sur le peuple trois signes de croix avec le ciboire qu'il laisse ensuite sur le corporal, puis descend au pied de l'autel et récite alternativement avec le peuple les louanges suivantes :

Dieu soit béni !

Béni soit son saint nom !

Béni soit Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme !

Béni soit le nom de Jésus !

Béni soit son Sacré-Cœur !

Béni soit Jésus dans le Très Saint Sacrement de l'autel !

Bénie soit l'auguste Mère de Dieu, la très sainte Vierge Marie !

Bénie soit sa sainte et immaculée conception !

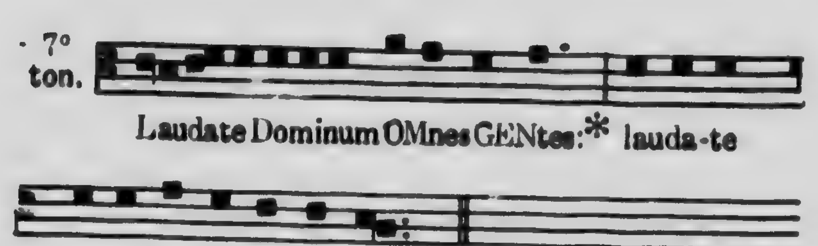
Béni soit le nom de Marie, vierge et mère!

Béni soit saint Joseph, époux de la Vierge Marie !

Béni soit Dieu dans ses anges et dans ses saints !

34. — On chante ensuite le psaume suivant :

7° ton.



Quoniam confirmata est super nos miseriCORdia Ejus : * et veritas Domini manet IN æTERnum.

Gloria PAtri, et Filio, * et SpiRItui SANcto.

Sicut erat in principio, et NUNC, et SEMper, * et in sæcula sæcuLOrum. Amen.

35. — Le curé, ayant repris l'étole, remet le ciboire dans le tabernacle, plie le corporal et descend de l'autel par le côté de l'épître.

36. — L'Évêque, ayant repris la mître et la crosse, va au trône avec ses deux assistants. Les clercs porte-insignes le suivent. Les acolytes et le thuriféraire, après avoir fait la génuflexion à l'autel en même temps que l'Évêque, se retirent à la sacristie. Le cérémoniaire vient au trône avec les porte-insignes, reçoit la chape de l'Évêque et la transporte à la sacristie.

37. — L'Évêque, ayant repris la mosette (ou *mantelletta*), descend du trône accompagné de ses assistants et suivi des porte-insignes, va faire la génuflexion au bas de l'autel et se rend à la sacristie.

38. — L'Évêque, accompagné du curé et du sacristain, fait alors la visite des Fonts, des ornements, des Saintes Huiles et des Reliques. Le Prélat se retire ensuite au presbytère.

II

CONFIRMATION

39. — On prépare, au bas du sanctuaire, un fauteuil qui servira à l'Évêque, et deux banquettes pour ses assistants ; auprès, et du côté de l'épître, on mettra une chaise qui servira au parrain et à la marraine pendant la confirmation. Avant la cérémonie, le parrain et la marraine occuperont des sièges placés au bas-chœur. Près du fauteuil de l'Évêque et du côté de l'épître, on placera, sur une crédence recouverte d'une nappe blanche, un nombre suffisant de purificatoires et de l mie de pain sur un plateau ; le céremoniaire de l'Évêque disposera ensuite sur cette crédence les objets nécessaires à la confirmation.

40. — Le sacristain aura soin d'allumer les grands cierges de l'autel pour la messe de la confirmation. Il préparera, à la sacristie, l'étole et la chape de première classe dont l'Évêque se revêtira pour la cérémonie et, si possible, deux dalmatiques que prendront les assistants du Prélat pour le salut du S. Sacrement.

41. — Après la messe, l'Évêque va à la sacristie prendre les ornements et entre au chœur précédé de ses deux assistants et suivi des clercs porte-insignes qui sont : le porte-livre, le porte-bougeoir, le porte-crosse, le porte-mitre. Ces derniers font la génuflexion à l'autel en arrière de l'Évêque ; ils s'écartent ensuite pour laisser passer le Prélat, qui se rend à son fauteuil et fait une allocution aux confirmands, placés en ordre près de la sainte table. Pendant cette allocution, les clercs de service vont s'asseoir. Tout chant doit cesser à l'orgue dès que l'Évêque entre au chœur.

42. — Immédiatement après l'allocution, les clercs porte-insignes viennent en ligne en arrière de l'Évêque, le dos tourné à l'autel. Le porte-crosse reçoit la crosse et un clerc se présente avec le manuterge, l'aiguière et le plateau. L'Évêque se lave les mains, le premier assistant lui enlève la mitre ; le porte-livre et le porte-bougeoir viennent devant le Pontife, et tout le peuple se met à genoux.

43.—L'Évêque récite alors sur les confirmands, alternativement avec ses assistants, les prières qui suivent :

Spiritus Sanctus superveniat in vos, et virtus Altissimi custodiat vos a peccatis.

R. Amen.
V. Adjutorium nostrum in nomine Domini;
R. Qui fecit cœlum et terram.
V. Domine, exaudi orationem meam ;
R. Et clamor meus ad te veniat.
V. Dominus vobiscum ;
R. Et cum spiritu tuo.

Etendant les mains sur les confirmands, il ajoute :

OREMUS

Omnipotens sempiterne Deus, qui regenerare dignatus es hos famulos tuos ex aqua et Spiritu Sancto, quique dedisti eis remissionem omnium peccatorum : emitte in eos septiformem Spiritum tuum Sanctum Paraclitum de cœlis. R. Amen.

Spiritum sapientiæ et intellectus.
R. Amen.
Spiritum consilii et fortitudinis.
R. Amen.
Spiritum scientiæ et pietatis. R. Amen.

Adimple eos Spiritu timoris tui, et consigna eos signo Cru † cis Christi, in vitam propitiatus æternam. Per eumdem Dominum Nostrum Iesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate ejusdem Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. R. Amen.

44. — L'Évêque s'assied, le premier assistant lui met mitre, et le parrain vient prendre sa place à la gauche du Prélat. Les enfants se présentent successivement et s'agenouillent aux pieds de l'Évêque. Chaque confirmand doit avoir en mains un billet, sur lequel est inscrit son nom de baptême, et qu'il donne au curé, assis à la droite de l'Évêque. Le curé lit distinctement et à haute voix le nom de baptême de l'enfant qui se présente pour être confirmé, et le parrain ou la marraine met la main sur l'épaule de l'enfant pendant que l'Évêque le confirme.

Le Pontife fait avec du Saint-Chrême un signe de croix sur le front du confirmand en disant:

N. Signo te signo Cru † cis, et confirmo te chrismate salutis. In nomine Pa † tris, et Fi † lii, et Spiritus † Sancti.

Le curé répond : Amen.

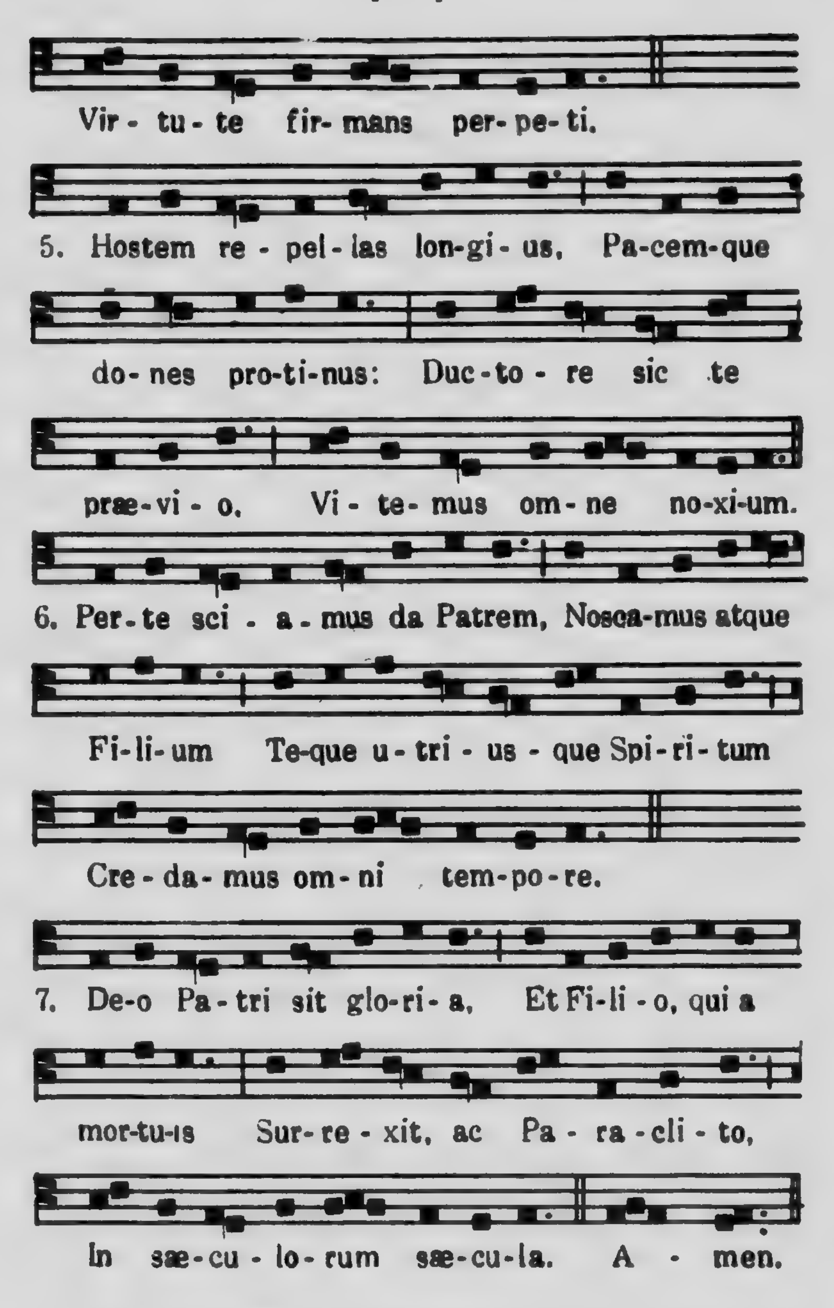
Donnant ensuite un léger soufflet sur la joue du confirmé, l'Evêque ajoute :

Pax tecum.

Un prêtre se chargera d'essuyer les fronts des nouveaux confirmés.

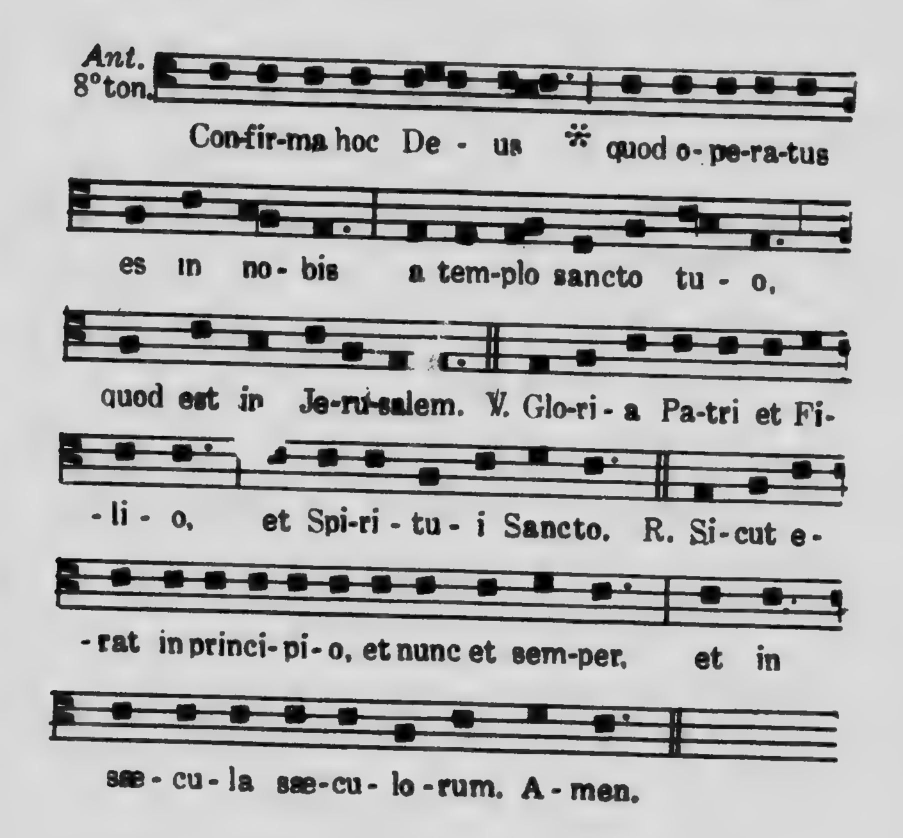
45.—Dès que les enfants commencent à défiler aux pieds de l'Évêque pour recevoir la confirmation, on entonne à l'orgue l'hymne suivante, que l'on chante en entier si on en a le temps :


Hymne
8° ton.
1. Ve-ni Cre-a-tor Spi-ri-tus, Men-tes tu-o-
-rum vi-si-ta Im-ple su-per-na gra-ti-a,
Quæ tu cre-a-sti pec-to-ra.
2. Qui di-ce-ris Pa-ra-cli-tus, Al-tis-si-mi do-
-num De-i, Fons vi-vus, i-gnis ca-ri-tas,
Et spi-ri-ta-lis unc-ti-o.
3. Tu sep-ti-for-mis mu-ne-re, Di-gi-tus pa-ter-
-næ dex-te-ræ, Tu ri-te pro-mis-sum Patris,
Ser-mo-ne di-tans gut-tu-ra.
4. Ac-cen-de lu-men sen-si-bus, In-fun-de a-mo-
-rem cor-di-bus, In-fir-ma no-stri cor-po-ris



46.—On pourra faire suivre cette hymne d'un cantique au Saint-Esprit si le nombre des confir-

mands est considérable. Lorsque les derniers confirmands se présentent devant l'Évêque on chante l'antienne suivante qui se répète après le chant du *Gloria Patri.*



47.—Après la confirmation, le Pontife se purifie les mains pendant que les clercs porte-livre, porte-bougeoir, porte-crosse et porte-mitre, qui sont allés s'asseoir pendant la confirmation, viennent se placer derrière l'Évêque.

48.—Après que tous les confirmés ont repris leur place, le premier assistant enlève la mitre, et le Prélat, tourné vers l'autel, récite avec ses assis-

tants les prières suivantes, pendant lesquelles tout le monde est à genoux.

V. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam ;
R. Et salutare tuum da nobis.
V. Domine, exaudi orationem meam ;
R. Et clamor meus ad te veniat.
V. Dominus vobiscum :
R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Deus, qui Apostolis tuis Sanctum dedisti Spiritum, et per eos eorumque successores, ceteris fidelibus tradendum esse voluisti ; respice propitius ad humilitatis nostræ famulatum ; et præsta ut eorum corda quorum frontes sacro Chrismate delinivimus, et signo sanctæ Crucis signavimus, idem Spiritus Sanctus in eis superveniens, templum gloriæ suæ dignanter inhabitando perficiat. Qui cum Patre et eodem Spiritu Sancto vivis et regnas Deus, in sæcula sæculorum.
R. Amen.

Il ajoute ensuite :

Ecce sic benedicetur omnis homo, qui timet Dominum.

Et, tourné vers les confirmés, il les bénit en disant :

Bene✝dicat vos Dominus ex Sion, ut videatis bona Jerusalem omnibus diebus vitæ vestræ, et habeatis vitam æternam. R. Amen.

49.—L'Évêque reçoit ensuite la mitre et la crosse et adresse quelques mots aux nouveaux confirmés.

50. — Pendant ce temps, si le salut du S. Sacrement doit suivre, les assistants de l'Évêque, le thuriféraire, le cérémoniaire et les acolytes vont à la sacristie, afin de s'y préparer.

III

OFFICE POUR LES MORTS

1° — QUAND ON VA AU CIMETIÈRE

a) — A l'église

51. — Quand l'Évêque ne reste qu'une journée dans la paroisse, cette cérémonie se fait après la confirmation. Si la visite dure deux jours, on peut placer l'office pour les morts après la messe de la visite, la première journée, ou, si c'est un dimanche, dans l'après-midi, à la suite des vêpres.

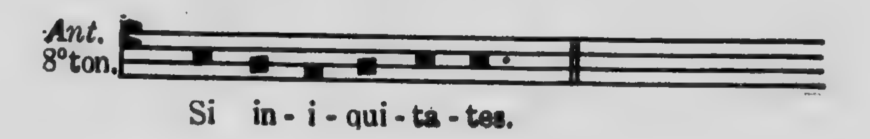
52. — A l'heure indiquée, l'Évêque se revêt, à la sacristie, du rochet, de l'étole et de la chape noires ; deux prêtres, en surplis ou en dalmatiques, assistent le Prélat.

53. — Le porte-croix et les acolytes, précédés du thuriféraire et du porte-bénitier, sortent de la sacristie précédant l'évêque et ses deux assistants.

Le thuriféraire et le porte-bénitier s'arrêtent à quelque distance de la dernière marche de l'autel, du côté de l'évangile, tandis que le porte-croix et les acolytes vont se placer au bas du sanctuaire, auprès et au milieu de la balustrade, le visage tourné vers l'autel.

54. — L'Évêque, accompagné de ses deux assistants, précédé du cérémoniaire et suivi des clercs qui portent le livre, le bougeoir et la mitre, vient devant l'autel, et, après avoir fait la génuflexion, se tourne vers le peuple. Le thuriféraire et le porte-bénitier restent du côté de l'évangile, auprès du premier assistant de l'Évêque ; les clercs porte-livre, porte-bougeoir et porte-mitre, vont du côté de l'épître et se rangent en une seule ligne faisant angle droit avec la ligne formée par l'Évêque et ses assistants.

55. — Dès que l [illegible] e s'est tourné vers le peuple, l'organiste donne le ton de l'antienne suivante que l'Évêque entonne :



56. — Aussitôt le chœur, sans continuer l'antienne, chante le psaume qui suit :



Fiant aures tuæ intenDENtes, * in vocem deprecatiOnis MEæ.

Si iniquitates observaveris, DOmine * Domine, quis SUStiNEbit ?

Quia apud te propitiatiO est : * et propter legem tuam sustinuI te DOmine.

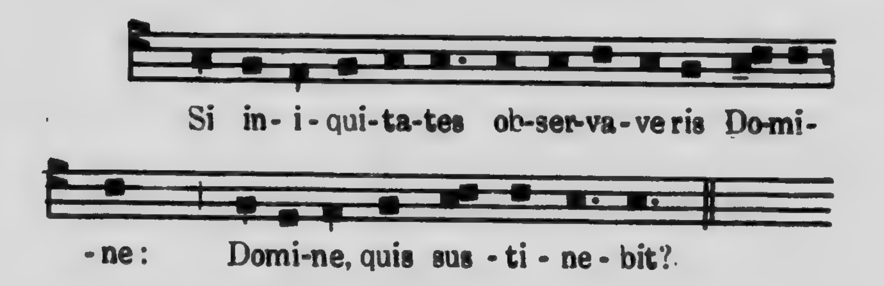
Sustinuit anima mea in verbo Ejus : * speravit anima meA in DOmino.

A custodia matutina usque ad NOCtem,* speret IsraEL in DOmino.

Quia apud Dominum miseriCORdia : * et copiosa apud eUM reDEMptio.

Et ipse redimet ISraël, * ex omnibus iniquitaTIbus Ejus.

Requiem æTERnam * dona eis, DOmine.
Et lux perpEtua * luCEat Eis.



57. — Après le psaume, on chante l'antienne au complet.

58. — Pendant le chant du *De profondis*, l'Évêque récite le psaume avec ses assistants, ajoutant à la fin l'antienne : *Si iniquitates*, etc.

59. — Lorsque l'antienne a été répétée, l'Évêque quitte la mitre et chante en alternant avec le chœur les versets suivants :



(*Le reste à voix basse.*)

Le Prélat asperge alors d'eau bénite le pavé du sanctuaire, puis, ayant béni l'encens, il l'encense de trois coups. Ensuite, toujours debout et découvert, il chante sur le ton férial.

V. Et ne nos inducas in tentationem ;
R. Sed libera nos a malo.
V. In memoria æterna erunt justi ;
R. Ad auditione mala non timebunt.
V. A porta inferi ;
R. Erue, Domine, animas eorum.
V. Requiem æternam dona eis Domine ;
R. Et lux perpetua luceat eis.
V. Domine, exaudi orationem meam ;
R. Et clamor meus ad te veniat.
V. Dominus vobiscum ;
R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Deus, qui inter apostolicos sacerdotes famulos tuos sacerdotali fecisti dignitate vigere ; præsta quæsumus, ut eorum quoque perpetuo aggregentur consortio. Per Christum Dominum nostrum. R. Amen.

Si aucun prêtre n'a été enterré dans l'église on remplace l'oraison précédente par celle qui suit :

Fidelium Deus omnium conditor et redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum remissionem cunctorum tribue peccatorum ; ut indulgentiam, quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum.
R. Amen.

b) — Au cimetière

60. — Après l'oraison, l'Évêque se tourne vers l'autel, fait la génuflexion et reprend la mitre. On se rend alors processionnellement au cimetière dans l'ordre suivant : le porte-bénitier et le thuriféraire marchent les premiers, puis le porte-croix entre deux acolytes ; ensuite les hommes, quatre de front, le clergé, et en dernier lieu les femmes.

61. — Dès que la procession se met en marche, les chantres entonnent et chantent le répons suivant :



62. — Pendant que l'on chante ce répons, l'Évêque récite à voix basse, avec ses assistants, l'antienne *Si iniquitates*, etc., puis le psaume *De profundis*, etc., répétant à la fin l'antienne *Si iniquitates*, etc.

63. — En arrivant au cimetière, le porte-croix et les acolytes vont se placer au pied de la grande croix. Les clercs se mettent en rang de chaque côté.

64. — Lorsque tout le peuple est réuni, l'Évêque fait une allocution du haut d'une chaire ou tribune que le sacristain aura eu soin d'installer près de la grande croix du cimetière.

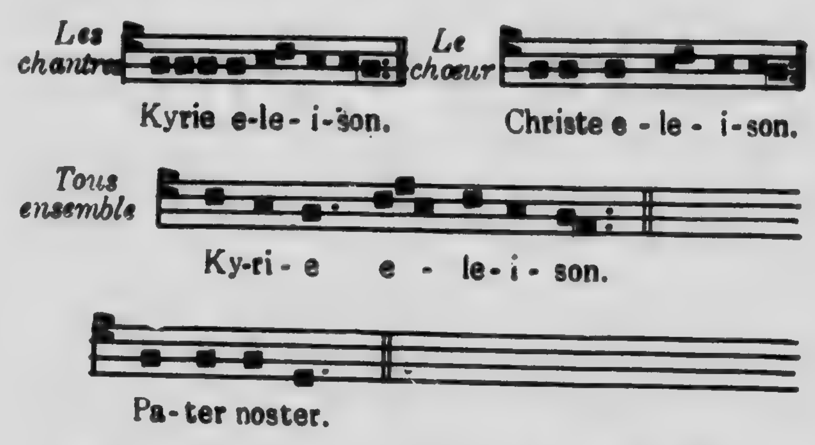
65. — **Immédiatement après l'allocution, et lorsque l'Évêque a pris place en face de la croix, les chantres entonnent le répons suivant :**



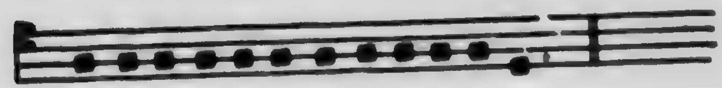


66. — Pendant la répétition de ce répons, l'Évêque met et bénit l'encens comme à l'ordinaire.

67. — Le répons terminé, on chante :



68. — L'Évêque ayant quitté la mitre, entonne le *Pater noster*, qu'il continue à voix basse, pendant qu'il asperge et encense de trois coups le cimetière, comme il a été fait sur le pavé du sanctuaire. Ensuite il continue sur le ton férial :



R. Sed libera nos a malo.
V. In memoria æterna erunt justi ;
R. Ab auditione mala non timebunt.
V. A porta inferi ;
R. Erue, Domine, animas eorum.
V. Requiem æternam dona eis, Domine ;
R. Et lux perpetua luceat eis.
V. Domine, exaudi orationem meam ;
R. Et clamor meus ad te veniat.
V. Dominus vobiscum ;
R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Deus, qui inter apostolicos sacerdotes famulos tuos sacerdotali fecisti dignitate vigere : præsta, quæsumus, ut eorum quoque perpetuo aggregentur consortio.

Deus, veniæ largitor et humanæ salutis amator, quæsumus clementiam tuam, ut nostræ congregationis fratres, propinquos et benefactores, qui ex hoc sæculo transierunt, beata Maria semper Virgine intercedente cum omnibus sanctis tuis, ad perpetuæ beatitudinis consortium pervenire concedas.

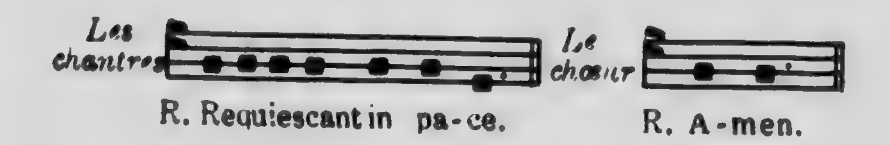
Deus, cujus miseratione animæ fidelium requiescunt ; famulis et famulabus tuis omnibus hic et ubique in Christo quiescentibus, da propitius veniam peccatorum, ut a cunctis reatibus absoluti, tecum sine fine lætentur. Per Christum Dominum nostrum.

R. Amen.

V. Requiem æternam dona eis, Domine ;

R. Et lux perpetua luceat eis.

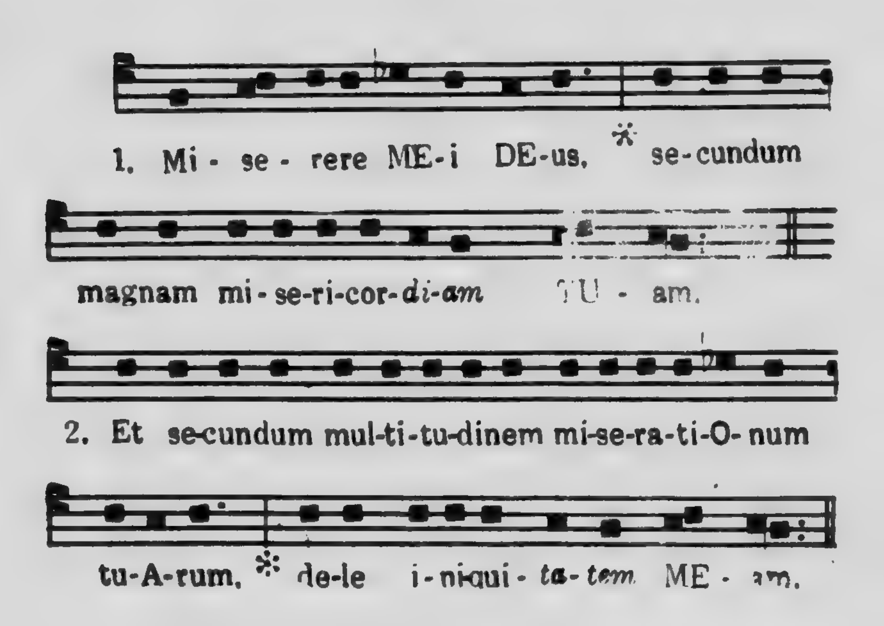
Les chantres ajoutent :



69. — Après quoi l'Évêque, sans rien dire, fait quatre signes de croix sur le cimetière, vers les quatre parties du monde, et reprend la mître.

70. — On retourne ensuite à l'église dans le même ordre qu'on est venu, avec cette différence que les femmes marchent à la suite de la croix, et les hommes à la suite du clergé.

71. — Durant le trajet du cimetière à l'église on chante le psaume suivant :



3. Amplius lava me ab iniquiTAte MEa:* et a peccato *meo* MUNda me.

4. Quoniam iniquitatem meam Ego coGNOsco : * et peccatum meum contra *me est* SEMper.

5. Tibi soli peccavi, et malum COram te FEci : ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum *judi*CAris.

6. Ecce enim in iniquitatiBUS conCEptus sum : * et in peccatis concepit me *mater* MEa.

7. Ecce enim veritatem DIleXIsti: * incerta et occulta sapientiæ tuæ manife*stasti* MIhi.

8. Asperges me hyssopo, ET munDAbor : * lavabis me et super nivem *deal*BAbor.

9. Auditui meo dabis gaudium ET læTItiam : et exultabunt ossa hu*mili*Ata.

10. Averte faciem tuam a pecCAtis MEis: * et omnes iniquitates *meas* DEle.

11. Cor mundum crea IN me DEus : * et spiritum rectum innova in visce*ribus* MEis.

12. Ne projicias me a FAcie TUa : * et spiritum sanctum tuum ne au*feras* A me.

13. Redde mihi lætitiam saluTAris Tui : * et spiritu principa*li con*FIRma me.

14. Docebo iniquos VIas TUas : * et impii ad te *conver*TENtur

15. Libera me de sanguinibus Deus, Deus saLUtis MEæ : * et exultabit lingua mea justi*tiam* TUam.

16. Domine labia MEa aPEries : * et os meum annuntiabit *laudem* Tuam.

17. Quoniam si voluisses sacrificium, deDISsem Utique : * holocaustis non *delec*TAberis.

18. Sacrificium Deo spiritus conTRIbuLAtus: * cor contritum et humiliatum Deus *non de*SPIcies.

19. Benigne fac Domine in bona voluntate TUa SIon : * ut ædificentur mu*ri Je*RUsalem.

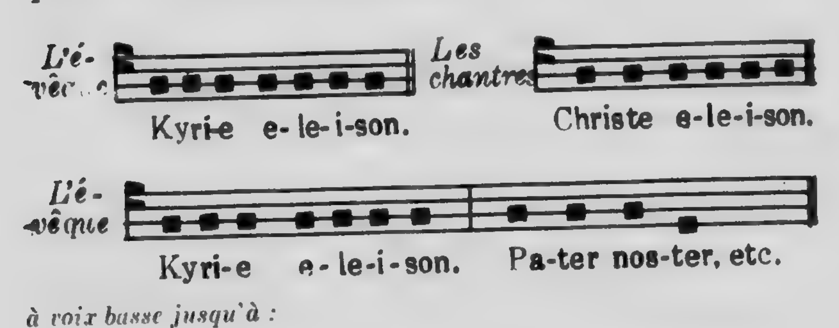
20. Tunc acceptabis sacrificium justitiæ, oblationes et HOloCAUsta : * tunc imponent super altare *tuum* VItulos.

21. RequiEM æTERnam * dona *eis* DOmine.

22. Et LUX perPEtua * lu*ceat* Eis.

72. — Au retour, le porte-croix va du côté de l'épître et se tient au bas des degrés faisant face au côté de l'évangile, le thuriféraire est à sa droite et le porte-bénitier à sa gauche et dans la même position ; les acolytes restent devant l'autel.

73. — L'Évêque étant arrivé au bas de l'autel quitte la mître et chante les versets suivants, auxquels les chantres répondent :



à voix basse jusqu'à :

V. Et ne nos inducas in tentationem ;
R. Sed libera nos a malo.
V. A porta inferi.
R. Erue, Domine, animas eorum.
V. Domine, exaudi orationem meam ;
R. Et clamor meus ad te veniat.
V. Dominus vobiscum :
R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Absolve, quæsumus Domine, animas famulorum famularumque tuarum ab omni vinculo delictorum ; ut in resurrectionis gloria inter sanctos et electos tuos resuscitati respirent. Per Christum Dominum nostrum.
R. Amen.

74. — Quand le sermon suit l'office pour les morts, le porte-croix et les acolytes se rendent à la sacristie, et l'Évêque enlève ses ornements, au bas de l'autel pour prendre la mosette (ou *mantelletta*).

75. — Si l'office pour les morts est suivi du salut, l'Évêque revêt, au pied de l'autel, l'étole et la chape blanches.

2° — QUAND ON NE VA PAS AU CIMETIÈRE

76. — L'Évêque fait d'abord le sermon pour les morts. L'organiste donne ensuite le ton de l'antienne *Si iniquitates* (page 25) que l'Évêque entonne, et aussitôt après l'intonation, on chante au chœur le psaume *De profundis...* qui suit cette antienne.

77. — Pendant le chant de ce psaume, deux clercs étendent le drap mortuaire sur le pavé en dehors du sanctuaire et près de la balustrade.

78. — Après les versets et l'oraison qui suivent le psaume, l'Évêque, précédé de la croix et des acolytes, se rend près du drap mortuaire pendant que l'on chante le répons *Qui Lazarum...* (page 29) : le chant du *Libera* suit immédiatement ce répons.

79. — Quand l'Évêque a chanté l'oraison de l'absoute, on enlève le drap mortuaire. On chante le psaume *Miserere...* (page 34) pendant que le Prélat, précédé de la croix et des acolytes, revient au pied de l'autel où se termine l'office pour les défunts.

IV

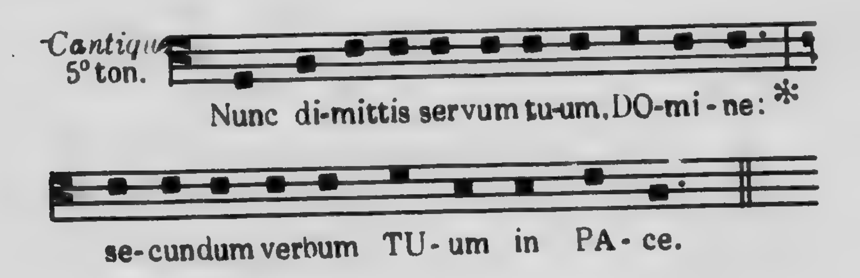
SALUT FINAL ET SORTIE SOLENNELLE

80. — Après le sermon à la paroisse, si la visite ne dure qu'une journée, ou après la confirmation, si la visite dure deux jours, l'Évêque se rend au pied de l'autel, où l'ont devancé les assistants. Tous ensemble font la génuflexion, et le Diacre monte à l'autel pour exposer le Saint-Sacrement, qu'il laisse sur la table de l'autel. Les porte-insignes se tiennent derrière l'Évêque pendant le salut.

81. — Dès que le Diacre ouvre le tabernacle, on entonne à l'orgue le *Tantun ergo.* L'Évêque encense comme à l'ordinaire, chante l'oraison, donne la bénédiction du Saint-Sacrement et récite les prières : Dieu soit béni... etc., voir page 15.

82. — Pendant que le Diacre repose le Saint-Sacrement dans le tabernacle, on chante à l'orgue le psaume : " *Laudate Dominum omnes gentes ; laudate eum omnes populi,* etc.

83. — Après le psaume *Laudate Dominum omnes gentes,* on entonne à l'orgue le cantique qui suit :



Quia viderunt oculi MEi * saluTAre TUum.

Quod paRAsti * ante faciem omnium PO-puLOrum.

Lumen ad revelationem GENtium. * et gloriam plebis Tuæ ISraël.

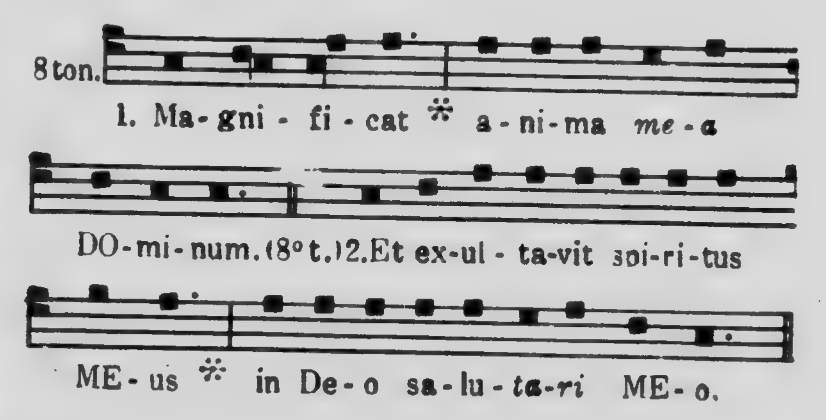
Gloria Patri, et FIlio, * et SpiRItui SANcto.

Sicut erat in principio, et nunc, et SEM-per, * et in sæcula sæcuLOrum. Amen.

84. — Le porte-croix entre au chœur dès que le Saint Sacrement a été reposé. Les deux acolytes se joignent à lui et ils s'avancent ensemble, en tête de la procession, qui se rend au presbytère dans l'ordre suivant : croix et acolytes ; confirmés qui se rendent jusqu'à l'entrée du presbytère ; les fidèles qui se forment en double haie sur le parcours que suivra l'Évêque ; les clercs, deux à deux ; les chantres. le clergé, et enfin l'Évêque entre ses deux assistants, bénissant la foule agenouillée.

85. — On sonne les cloches, dès que la procession se met en marche.

86. — Au sortir de l'église, les chantres entonnent le *Magnificat*, que l'on chante sur le ton suivant, et dont on peut répéter quelques strophes si le parcours est long.



3. Quia respexit humilitatem ancillæ SUæ: * ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes gener*ati*Ones.

4. Quia fecit mihi magna qui POtens est : * et sanctum *nomen* Ejus.

5. Et misericordia ejus a progenie in proGEnies * timen*tibus* Eum.

6. Fecit potentiam in brachio SUo:* dispersit superbos mente *cordis* SUi.

7. Deposuit potentes de SEde, * et exal*tavit* HUmiles.

8. Esurientes implevit BOnis : * et divites dimi*sit in*Anes.

9. Suscepit Israël puerum SUum, * recordatus misericor*diæ* SUæ.

10. Sicut locutus est ad patres NOStros, * Abraham et semini *ejus in* SÆcula.

11. Gloria Patri et FIlio, * et Spiri*tui* Sancto.

12. Sicut erat in principio et nunc et SEMper, * et in sæcula sæcul*orum*. Amen.

V

DÉPART DE L'ÉVÊQUE

87. — Le départ a généralement lieu à deux heures de l'après-midi. Il convient que le peuple soit invité à se réunir à l'église pour cette dernière cérémonie. L'Évêque, accompagné du curé et du secrétaire, entre au chœur, fait la génuflexion et

s'agenouille sur le prie-Dieu placé devant l'autel dans le sanctuaire. Après avoir adoré le Saint-Sacrement, il récite avec ses deux assistants les antienne, psaume, versets et oraison qui suivent ·

Ant. — Si iniquitates.

De profundis clamavi ad te, Domine ; * Domine, exaudi vocem meam.

Fiant aures tuæ intendentes, * in vocem deprecationis meæ.

Si iniquitates observaveris Domine : * Domine, quis sustinebit ?

Quia apud te propitiatio est : * et propter legem tuam sustinui te Domine.

Sustinuit anima mea in verbo ejus : speravit anima mea in Domino.

A custodia matutina usque ad noctem : * speret Israël in Domino.

Quia apud Dominum misericordia : * et copiosa apud eum redemptio.

Et ipse redimet Israël,* ex omnibus iniquitatibus ejus.

Requiem æternam * dona eis, Domine.

Et lux perpetua * luceat eis.

Ant. — Si iniquitates observaveris, Domine : Domine, quis sustinebit.

Pater noster, etc., *le reste à voix basse.*

V. Et ne nos inducas in tentationem.
R. Sed libera nos a malo.
V. A porta inferi.
R. Erue, Domine, animas eorum.
V. Requiescant in pace.
R. Amen.
V. Domine, exaudi orationem meam.
R. Et clamor meus ad te veniat.
V. Dominus vobiscum.
R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Deus, cuius miseratione animæ fidelium requiescunt, famulis et famulabus tuis omnibus, hic et ubique in Christo quiescentibus, da propitius veniam peccatorum ; ut a cunctis reatibus absoluti, tecum sine fine lætentur. Per Christum Dominum nostrum. R. Amen.

L'Évêque sort ensuite de l'église en bénissant la foule, et quitte la paroisse au son des cloches.

ORDRE DE LA VISITE PASTORALE

VISITE DE 24 HEURES

Premier jour

1. — A 3 heures, arrivée de l'Évêque et entrée solennelle.
2. — Confessions jusqu'à $5\frac{1}{2}$ heures.
3. — A $5\frac{1}{2}$ heures, souper.
4. — A 7 heures, confessions.

Deuxième jour

1. — A $5\frac{1}{2}$, 6 et 7 heures, messes basses.
2. — A partir de $5\frac{1}{2}$ heures, confessions.
3. — A 8 heures, assemblée des marguilliers.
4. — A $8\frac{1}{2}$ heures, messe de la visite et de la confirmation.
5. — A 9 heures, confirmation.
6. — Après la confirmation, office pour les Morts avec visite au cimetière, si le temps et la distance le permettent.
7. — Au retour du cimetière, ou après l'office pour les Morts, sermon à la paroisse.
8. — Salut et sortie solennelle.
9. — A $11\frac{1}{2}$ heures, diner.
10. — A 2 heures, départ.

VISITE DE 48 HEURES

Premier jour

Le programme est le même que pour la visite de 24 heures.

Deuxième jour

1. — A $5\frac{1}{4}$, 6 et 7 heures, messes de communion.
2. — A partir de $5\frac{1}{2}$ heures, confessions.
3. — A $8\frac{1}{2}$ heures, messe de la visite avec sermon à la paroisse.
4. — Après la messe, vers 10 heures, office pour les Morts et visite au cimetière.
5. — A $11\frac{1}{2}$ heures, diner.
6. — A 2 heures, confessions.
7. — A $5\frac{1}{2}$ heures, souper.
8. — A 7 heures, confessions.

Toisième jour

1. — Messes de communion aux mêmes heures que le jour précédent.
2. — A 8 heures, assemblée des marguilliers.
3. — A $8\frac{1}{2}$ heures, messe de la confirmation.
4. — A 9 heures, confirmation.
5. — Après la confirmation, Salut et sortie solennelle.
6. — A $11\frac{1}{2}$ heures, diner.
7. — A 2 heures, départ.

N. B. — Quand l'Évêque passe le dimanche dans une paroisse, la grand'messe paroissiale a lieu à l'heure ordinaire, et le Prélat y fait le sermon de la visite.

Dans l'après-midi, on chante les Vêpres à 2½ heures. L'Office pour les Morts a lieu après les Vêpres, et l'on termine par le Salut solennel.

ANNONCES

1. — L'indulgence plénière ;
2. — L'ordre de la visite ;
3. — L'assemblée des marguilliers ;
4. — La quête pour les œuvres de charité diocésaines

